

CALENDRIER ANNÉE PROBATOIRE 2023-2024

Probatoire première session : novembre 2023

Formatrices : Fanny Moullet et Françoise Etaix

Lieu : Carcassonne (12)

Probatoire deuxième session : avril 2024

Formatrices : Annie Paris-Durieux et Odile Escot

Lieu : Rochedarbon (37)

Tarifs répartis de la façon suivante :

- **968 euros** pour les deux sessions en formation personnelle
1980 euros pour les deux sessions en tarif formation professionnelle avec mise en place d'une convention
- **50 euros** d'adhésion à l'IFREPmla pour une année civile
- **100 €** suivi vocal individuel à organiser avec un praticien ou une psychophoniste entre les 2 sessions (2 séances dont un cliché de sons si possible : 40 € une séance, 60 € une séance avec cliché)
- **50 €** observation de deux séances collectives adultes données par un membre agréé de l'IFREPmla (25€ la séance)

Modalités d'inscription : envoyer un **CV avec photo et une lettre de motivation** par mail à l'équipe pédagogique : ifrepmla@gmail.com Après l'étude de votre dossier, l'équipe pédagogique vous informera de son accord ou non pour l'entrée en formation.

Dates de dépôt des dossiers : entre le 15 avril et le 15 juin 2023

Nous vous rappelons que le suivi des trois degrés de Psychophonie® est nécessaire à l'entrée en Année Probatoire. Attention, nombre de places limité. L'année probatoire ouvre sur la formation d'Animateur ou Praticien en Psychophonie. Après décision de l'équipe pédagogique, vous êtes accepté ou non dans le cursus diplômant.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Cordialement,

L'équipe pédagogique de l'IFREPmla